

# La lettre d'information aux professionnels

DU SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DES HAUTS-DE-SEINE

## Focus sur...

### La COMED : COMMISSION DE MEDIATION

La loi du 5 mars 2007 a institué le Droit Au Logement Opposable (DALO). Elle désigne l'État comme garant du droit à un logement ou un hébergement décent de toute personne qui ne parvient pas à y accéder ou s'y maintenir par ses propres moyens.

Un demandeur de logement social peut saisir la commission de médiation s'il n'a reçu aucune proposition adaptée dans un délai « anormalement long » fixé par arrêté préfectoral ou sans condition de délais s'il est dans une situation critique. Concernant un demandeur d'hébergement, il est nécessaire d'avoir formulé une demande.

Concrètement, depuis le 1er janvier 2008, toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence peut faire valoir son droit à un logement sous réserve d'avoir déposé une demande de logement social ou d'hébergement.

Pour être reconnu prioritaire et urgent au titre du Droit Au Logement Opposable, il faut déposer un recours qui est étudié devant une commission de médiation départementale. Après examen des pièces, elle confère une reconnaissance du caractère prioritaire et urgent de la demande.

Dans le Département des Hauts de Seine la COMED se réunit en moyenne trois fois par mois à la Préfecture de Nanterre. Elle est formée d'un collège de représentants : de bailleurs, d'associations, de communes et de l'Etat. Pour cette année 2014 le SIAO siègera également en commission.

En 2013, la COMED des Hauts de Seine s'est réunie 33 fois et a déclaré 622 ménages urgents et prioritaires au titre de l'hébergement et 562 ménages urgents et prioritaires au titre du logement.

## Actualités et rencontres des Hauts-de-Seine

### La prise en charge des familles à l'hôtel

Dans le cadre des prises en charges hôtelières des familles, le SIAO urgence 115 travaille avec la plateforme hôtelière « PromHôtel », à leur rapprochement sur le département des Hauts-de-Seine. La priorité est donnée aux familles ayant des enfants scolarisés dans le 92. Un travail est mené afin d'optimiser le parc hôtelier (confort et temps de transport sur les Hauts-de-Seine) avec la plateforme « PromHôtel ».

### Ouvertures

Depuis le 16 Décembre le centre de Saint-Cloud a ouvert ses portes. Il s'agit d'un centre d'hébergement géré par la Croix-Rouge française. Le centre a la possibilité d'accueillir 24 usagers pour une durée de trois mois renouvelable une fois. Il dispose aussi d'une place d'urgence d'une nuit réservée par les équipes

de maraudes du Samu Social. Les orientations dans le centre se font via le 115.

Le centre de Malakoff a rouvert ses portes depuis le premier Novembre. L'association Saint-Raphaël a pris la gestion du centre. La structure met à disposition du SIAO Urgence 115, 16 places d'hébergements homme et femme pour une durée de 14 nuits.

### Les membres du GCSMS

#### Le SIAO des Hauts-de-Seine : de sa création à aujourd'hui

Fin 2009, Benoist Apparu, alors secrétaire d'Etat chargé du logement et de l'urbanisme a présenté la stratégie nationale proposée par l'Etat pour la prise en charge des personnes sans abri ou mal logées sur la période 2009 - 2012. Dans ce cadre, il a formulé 20 propositions parmi lesquelles la création dans chaque département, d'un « service intégré d'accueil et d'orientation des personnes sans abri ou risquant

## Edito



*La première lettre de l'année 2014, me permet de vous présenter mes meilleurs vœux.*

*Les membres du GCSMS SIAO Hauts de Seine ont décidé de me désigner en 2013 comme leur administrateur.*

*Honoré de cette confiance, ma désignation correspondait à une volonté de choisir pour occuper ce poste une personne de la « société civile », non impliquée dans le fonctionnement au quotidien des structures adhérentes du Groupement. Il a résulté de ce choix qu'étant peu au fait du fonctionnement intime des structures adhérentes il m'a fallu faire appel à « mon bon sens de généraliste » pour guider les décisions de notre Groupement.*

*En 2013 plusieurs chantiers ont été engagés, dans un souci de stabiliser le fonctionnement du Groupement. Il nous fallait passer de « l'époque des pionniers » à celle du régime de croisière, l'arrivée d'un nouveau directeur a permis de constituer progressivement les bases de cette stabilité.*

*Des mutations ont amené l'engagement de nouveaux projets. Je remercie ici pour son appui le Bureau du GCSMS qui a contribué auprès du directeur à mettre en œuvre la gouvernance et le pilotage des projets : l'arrivée du SIAO Logement sur la plateforme actuelle du SIAO, la recherche de nouveaux locaux pour le SIAO, la redéfinition du contenu de la mission relative au déploiement du logiciel « SI-SIAO », la relance du développement du partenariat existant entre le SIAO 92 et les bailleurs sociaux, afin de fluidifier et sécuriser le logement des ménages dans le secteur du logement familial, la réflexion autour des actions innovantes à engager.*

*Mon ancienne appartenance au secteur du logement social et mon rôle dans l'association francilienne AORIF des bailleurs sociaux, a contribué à poursuivre une démarche entreprise depuis deux ans par le SIAO logement pour sécuriser le logement des ménages. Nous souhaitons aboutir, à ce que le plus grand nombre de ménages intègre un logement ordinaire.*

*Le SIAO se construit et s'installe dans ses missions. L'implication des membres du Bureau dans sa gouvernance et l'enthousiasme de ses salariés constituent un indéniable atout dans l'avancée des projets. Je suis confiant dans leur réussite.*

Pierre Carli ■

## ... (suite) Actualités et rencontres des Hauts-de-Seine

de l'être (SIAO) », encadrée par la circulaire du 8 avril 2010.

Progressivement, chaque département s'est doté d'un SIAO, (plusieurs SIAO sectorisés dans certains départements). Pour le département des Hauts de Seine, en novembre 2010 le choix a été fait de créer le SIAO sous la forme juridique d'un groupement coopératif social et médicosocial (GCSMS) constitué par 8 associations : AFTAM, ARAPEJ, AUREORE, INSER'TOIT, APIL 92, La CANOPEE, L'AMICALE du NID et la fondation de l'ARMEE du SALUT. Ces associations à l'origine de la création sont désignées « membres fondateurs ».

Le GCSMS SIAO Hauts de Seine est constitué, pour une durée indéterminée, par des personnes morales de droit public et de droit privé sans but lucratif. Elles sont représentées, chacune, par deux personnes physiques (titulaire + suppléante) désignées par leurs instances statutaires selon des modalités qui leur sont propres. Mais d'autres personnes morales peuvent adhérer au Groupement, suite à une décision du bureau et validation lors de l'assemblée générale. C'est ainsi qu'en juillet 2012, 11 nouvelles personnes morales sont devenues adhérentes du groupement coopératif social et médicosocial SIAO Hauts de Seine.

Il s'agit des associations : France Terre d'Asile, Site de la Défense, Relais Accueil du Vallonna, AFED 92, AUXILIA, Croix Rouge Française, L'Escale, Maison de la Solidarité, Ordre de Malte France, SOS Femmes Alternative, Cités du Secours Catholique.

Egalement, un avenant à la convention constitutive du GCSMS SIAO Hauts de Seine de janvier 2013 a entériné l'adhésion possible de personnes qualifiées. Lors de l'assemblée générale, un bureau est constitué : il est composé : des 8 membres fondateurs, de 8 autres membres élus après avoir communiqué une profession de foi pour se porter candidat, et de 4 membres de droit (un représentant de l'AORIF, un représentant de l'Office départemental, un représentant d'une SA, un représentant des maires du 92).

Le bureau désigne ensuite un administrateur : depuis février 2013, Emmanuel Ollivier représentant l'Armée du Salut a été remplacé par Pierre Carli, en tant qu'administrateur, siégeant au titre de personne qualifiée. Cette nomination a été validée lors de l'Assemblée générale du groupement en juillet dernier. Afin de faciliter les prises de décision, un « bureau restreint » a été constitué. Il est composé de : l'administrateur, du représentant des associations, France Terre d'Asile, Relais Accueil du Vallonna, La Canopée, Aurore. Sa mission est de se réunir pour travailler en amont sur des sujets débattus ensuite en bureau élargi. Il s'agit de favoriser la préparation des futures décisions sans avoir nécessité de réunir tous les membres du bureau.

Parallèlement, lors de sa réunion du 16 avril 2013,

le bureau a décidé de constituer des « groupes de travail stratégique » dont la vocation sera de réfléchir au contenu des actions prospectives et innovantes à engager dans l'avenir par le SIAO, en particulier la mise en place de sa fonction d'observatoire, et de faire des propositions au Bureau.

Au travers de ces instances, le GCSMS SIAO Hauts de Seine affine sa dynamique de fonctionnement afin de répondre toujours mieux aux missions qui sont les siennes dans l'accès au logement et à l'hébergement des personnes qui n'en ont pas.

### Départ de Philippe Simond-Côte/ Arrivée de Loïc Courteille

*Extrait du discours de Philippe Simond-Côte*

#### Départ de la Canopée...

« Voilà, je quitte la cordée, La Canopée va continuer son chemin, va évoluer, se développer encore... Je suis comme un passant qui passe... J'espère avoir transmis l'histoire, la raison d'être, les convictions, les valeurs, le sens, la vie et la force de ces 35 ans de création associative à celles et ceux qui vont continuer à s'y impliquer et qui vont encore créer, construire des projets dans le domaine de la prise en compte personnalisée, comme j'aime dire de la Personne exclue, en demande d'insertion. Je souhaite dire combien ces 35 ans, loin d'un long fleuve tranquille, ont été porteurs de sens pour moi : J'ai mouillé ma chemise, j'ai toujours eu l'impression de ne pas avoir fini mon travail que ce soit à Courbevoie ou à Charny, je ne me suis jamais ennuyé. J'ai gravi des sommets, j'ai remporté des victoires, j'ai connu aussi des échecs... ... Je me suis donné à fond, au possible je me suis tenu, je me suis risqué. J'ai pris des coups, j'ai eu des bleus à l'âme... Au fond de moi, j'en porte les traces. Je veux vous dire Merci vous autres administrateurs d'hier et d'aujourd'hui : je sais que cela n'a pas été toujours simple d'avoir à travailler avec un Directeur en même temps fondateur... Je sais aussi que vous avez su être là pour donner le sens, pour me donner des garde fous aussi. Je reste admiratif, en notre époque de zapping et d'engagement événementiel, de votre implication dans la durée pour une cause qui n'est pas la plus marchande ! Il est immense votre engagement bénévole au service de l'association et de ses projets.

Je veux dire merci aussi aux représentants des autorités de contrôle et de tarification, aux représentants des pouvoirs publics présents pour leur soutien à nos côtés dans les évolutions et développements que j'ai porté en tant que Directeur. A travers les relations que vous développez, vous montrez que nous ne sommes pas des sous-traitants, vous reconnaissez que vous avez un besoin essentiel du monde associatif, de sa force de propositions et de développements, de son éthique. Je n'ai pas toujours rencontré cette ouverture-là, ailleurs, je dois le dire.

Je veux dire Merci aux salariés, aux professionnels des équipes de La Canopée : C'est eux qui sont sur le terrain, bien souvent travailleurs de l'ombre, se sentant pas toujours bien reconnus et pourtant... ils sont aux avant-postes d'une société en crise profonde, aux côtés de ceux qui restent sur le quai...

... Parmi les membres de la communauté qui a créé La Cateh, j'ai été l'une des pierres maitresses à l'origine de cette construction. Aujourd'hui je referme la porte, ce n'est pas facile. Je passe le relais à un nouveau Directeur, c'est une chose normale, rien d'extraordinaire... Quelqu'un me faisait remarquer dernièrement que les belles histoires comportent une part de tristesse lorsqu'elles se terminent. Celle-ci va se poursuivre, c'est mon vœux le plus cher aujourd'hui, ça ressemble à la vie, c'est de la vie ! »

#### Présentation de Loïc Courteille, son successeur...

La lettre d'information aux professionnels contribue à rapprocher les acteurs impliqués dans l'hébergement et l'accès au logement. Elle attire l'attention sur un ou plusieurs thèmes d'actualité, elle porte à la connaissance de tous une expérience pertinente et elle permet d'annoncer des actions et d'en analyser la portée. Elle est aujourd'hui pour moi, Directeur de La Canopée depuis le 18 novembre dernier, l'occasion de me présenter.

Diplômé du MMI de l'ESSEC, après des études universitaires de droit et d'économie, j'ai commencé ma vie professionnelle en tant que consultant.

Après plusieurs années à travailler entres autres autour des problématiques d'accompagnement aux conduites de changement pour de grandes entreprises ou collectivités locales, le besoin de sens, de participer à mon échelle à la construction d'une société plus responsable notamment à l'égard des personnes « laissées en marge » m'ont poussé à prendre un virage professionnel, que je n'ai jamais regretté.

De 2003 à 2011, j'ai assuré la gérance d'une société de maîtrise d'ouvrage d'insertion (création de logements « très sociaux », maison relais, CHRS, résidence sociale...) et la direction d'une association de gestion locative et sociale du parc ainsi réalisé.

J'ai ensuite été directeur pendant 2 ans du développement et du marketing d'associations de gestion d'établissements pour personnes âgées (EHPA et EHPAD) avant de rejoindre La Canopée et ses associations fondatrices.

La Canopée est opérateur délégué depuis avril 2012 et impliqué dans l'administration du GCSM SIAO en tant que membre du bureau depuis sa création. Parce que la mission du SIAO des Hauts-de-Seine s'inscrit totalement dans le cadre des actions que nous menons, La Canopée entend relever, avec tous ses partenaires, le défi des années à venir. La redéfinition de la plateforme d'acteurs et le développement de la mission d'observatoire contribueront sans doute à une meilleure prise en compte des ménages les plus

## ► ... (suite) Actualités et rencontres des Hauts-de-Seine

fragiles mais pour la rendre plus efficiente encore, le SIAO des Hauts-de-Seine devra rester « un lieu d'animation, d'innovation et d'expérimentation ». C'est avec cette ambition que la Canopée continuera à apporter « sa pierre à l'édifice ». Alors, à très bientôt et bonne année 2014 à tous.

par les coordinateurs du SIAO et les échanges avec les participants ont permis d'explicitier les différences entre les types d'hébergement, de rappeler les réquisits de l'évaluation sociale pour assurer une orientation adaptée et l'importance des référents sociaux dans ce processus d'orientation.

». Les échanges ont fait émerger le caractère vital du lien social et la nécessité de restaurer les liens dans une société de plus en plus atomisée. Les débats ont permis par ailleurs de saluer l'action des bénévoles dans la restauration du lien social, et la nécessité de repenser l'action des pouvoirs publics dans le domaine de la lutte contre l'exclusion.

### La Rencontre du SIAO n°2

Le 9 janvier 2013 s'est tenue la seconde rencontre SIAO à Asnières, réunissant des travailleurs sociaux et responsables d'EDAS et de CAF du département. Le thème retenu : «Les dispositifs d'hébergement et de logement adapté » avait pour objectif d'informer les services prescripteurs de l'offre effective d'hébergement gérée par le SIAO. La présentation effectuée

### Les 40 ans de Corot

Le SIAO a assisté à la rencontre organisée par Corot Entraide, partenaire du SIAO 92 dans le cadre de son activité d'accueil des 18-24 ans, à l'occasion de l'anniversaire des 40 ans de cette association. Cette rencontre s'est tenue le 03/12/2013 au CESE (Conseil économique, social et environnemental) à Paris et avait pour thème « Lien social, Bien social ?



## ► Le réseau, Actualités des SIAO

### Conférence régionale des SIAO d'Ile de France.

La 3<sup>ème</sup> conférence régionale des SIAO s'est tenue le 2 décembre 2013. Elle a permis d'aborder les avancées en cours au plan législatif qui impacteront le secteur de l'hébergement et du logement, notamment la loi ALUR qui apportera aux SIAO une assise juridique dans les fonctions essentielles qui les animent : Réguler - Coordonner - Soutenir - Observer les offres et les demandes d'hébergement et de logement adapté, elle permettra également aux SIAO de conclure des conventions avec un certain nombre d'acteurs locaux, publics et privés. Les commissions thématiques issues des souhaits de réflexions des participants

à la conférence régionale se sont réunies chacune. La première concerne l'observation sociale des populations, la seconde concerne l'harmonisation des pratiques des 115. Pour l'observation sociale des populations le groupe de réflexion travaille autour d'une trame d'indicateurs sur l'observation dynamique des parcours des ménages. S'agissant de la commission harmonisation des pratiques des 115, il a été élaboré un questionnaire commun pour tous les écoutants des 115. Il a été précisé ce que chaque 115 engage comme action une fois le ménage mis à l'abri. Cette commission va poursuivre ces travaux autour du sujet des critères de renouvellement des nuitées hôtelières.

## ► Chiffres du mois

### BAROMÈTRE DU SIAO 92 - DECEMBRE 2013

SAMU SOCIAL	SIAO URGENCE 115	SIAO INSERTION	MISSION DAHO	SIAO LOGEMENT
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>261</b> maraudes</li> <li>■ <b>244</b> signalements 115 soit <b>505</b> interventions</li> <li>■ <b>111</b> orientations vers un hébergement d'urgence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>11476</b> appels décrochés</li> <li>■ <b>587</b> ménages pris en charge en hôtel</li> <li>■ <b>142</b> ménages pris en charge en CHU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>509</b> évaluations concernant <b>993</b> personnes dont :  <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>271</b> nouvelles demandes et <b>238</b> réactualisations</li> <li>■ <b>59</b> places déclarées au SIAO (<b>20</b> insertion / <b>3</b> intermédiaire / <b>36</b> solibail)</li> <li>■ <b>96</b> positionnements</li> <li>■ <b>26</b> admissions (<b>14</b> insertion / <b>6</b> intermédiaire / <b>6</b> solibail) concernant <b>42</b> personnes</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>55</b> nouvelles reconnaissances DAHO</li> <li>■ <b>4</b> nouveaux ménages sans référent rencontrés</li> <li>■ <b>48</b> ménages sans référent rencontrés en 2013</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>5</b> ménages positionnés sur <b>61</b> dossiers labélisés ACD et en attente de proposition</li> <li>■ <b>17</b> dossiers à l'étude</li> <li>■ <b>31</b> dossiers en attente de compléments (dont <b>12</b> bloqués au 1er niveau administratif)</li> <li>■ <b>19</b> dossiers ajournés</li> <li>■ <b>9</b> accords CAL et <b>4</b> baux signés</li> </ul>

## SIAO Urgence 115



### L'offre d'hébergement d'urgence

Le SIAO Urgence 115 travaille en partenariat avec différentes structures d'hébergement afin de pouvoir effectuer une mise à l'abri des personnes sans domicile fixe. Pour les personnes isolées, hommes ou femmes, 5 Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) restent ouverts pendant toute l'année, et durant la période hivernale, 6 centres supplémentaires viennent compléter l'offre d'hébergement d'urgence.

Le fonctionnement, notamment la durée de prise en charge, peut différer et, est propre à chaque structure. De ce fait, la durée d'hébergement peut varier d'une nuit, d'une à deux semaines et jusqu'à plusieurs mois. Les usagers sont accueillis de manière collective, ils partageront leur chambre et les parties communes avec d'autres usagers. En fonction de l'organisation de la structure, la chambre pourra accueillir entre 2 à 6 personnes. Dans certains Centres d'Hébergements d'Urgences, les usagers peuvent et/ou doivent rencontrer des travailleurs sociaux. Pour les personnes n'ayant pas de référent social, certaines structures peuvent proposer un accompagnement pour les démarches et constituer aussi une demande auprès du SIAO Insertion.

Le SIAO Urgence 115 peut aussi proposer des Centres d'Hébergements d'Urgence pour les familles. 3 structures accueillent toute au long de l'année ce public. La durée de prise en charge n'est pas fixée à l'entrée du centre, elle est évaluée par les travailleurs sociaux des structures. Ce sont eux qui communiquent au 115 la date de sortie des familles et par la même occasion, les disponibilités. Un point sur la situation sera fait entre les travailleurs sociaux du centre d'hébergement et du SIAO Urgence 115. Les familles pourront être hébergées soit de manière collective soit en appartement éclaté.

Un point quotidien est fait le matin entre le SIAO Urgence 115 et les structures d'hébergements afin de connaître les disponibilités au jour le jour. En cas d'absence non prévu ou d'une exclusion, la place de l'utilisateur est remise à disposition du 115.

### La coordination des Equipes Mobiles d'Urgence Sociale 92

Le Samu Social a traditionnellement pour vocation Depuis 2011 la mise en réseau et la mutualisation de l'ensemble des moyens disponibles sur le département des Hauts-de-Seine est opérationnelle.

Le SAMU Social 92, en tant que service professionnel, a été nommé par la DRIHL 92 coordinateur départemental des Equipes Mobiles d'Urgence Sociale. Ainsi les différentes associations concernées communiquent entre elles afin d'améliorer le dispositif. Les réunions de coordination mensuelles des premiers temps, relatives à sa mise en place, se sont espacées depuis. Les différents acteurs se retrouvent désormais au début et à la fin des périodes hivernales et sur sollicitation de l'un ou l'autre des acteurs quand la situation l'exige. Au quotidien, les différentes associations communiquent sur des situations précises afin de trouver les relais nécessaires à une prise en charge plus globale pour certains usagers.

Le projet commun est d'optimiser l'aide concrète aux sans-abris en rationalisant un dispositif présent dont nous cherchons collectivement à améliorer l'efficacité. Ainsi, dans le respect des différences propres à chaque association, chacun cherche à se mettre à disposition des sans-abri et des autres opérateurs.

La charte « Ethique et Maraude », document inter-associatif, sert de ligne de conduite quant aux questions relatives aux « bonnes pratiques » (rôle du « maraudeur », juste positionnement,...). Document consultable sur internet.

Un travail de répartition territoriale a été entrepris afin d'éviter une inégale répartition des moyens sur le département. Il s'agit en effet d'éviter la redondance du passage des différents acteurs auprès des usagers dans la même soirée, une sectorisation par zone et par période de l'année a évolué en 2012.

Pour plus de lisibilité, et en accord avec l'ensemble des intervenants, la sectorisation actuelle ne fait apparaître que les véhicules habilités à transporter les usagers en Centre d'Hébergement d'Urgence. Le régulateur du 115 voit ainsi sa mission simplifiée par un document de sectorisation qui a gagné en clarté afin de déclencher l'équipe mobile la plus pertinente dans les meilleurs délais.

Les « EMUS transport » regroupent les équipes Samu Social salariées, les équipes de l'Ordre de Malte Boulogne-Billancourt et Rueil-Malmaison, ainsi que les renforts bénévoles Croix-Rouge française mis à disposition du service professionnel lors des déclenchements des plans spéciaux.

Les autres acteurs (les Unités Locales Croix-Rouge française bénévoles et Secours Catholique) restent en activité sur leurs secteurs respectifs et ont toujours la possibilité de faire appel à une « équipe transport » en cas de besoins. Ces acteurs ont l'ensemble des documents relatifs à la sectorisation ainsi que le tableau des contacts des différentes équipes et de leurs responsables, pour leur permettre de les solliciter en cas de nécessité.

Des outils harmonisés ont été produits afin de faciliter les échanges d'informations (principalement statistiques). Les données sont centralisées par le Samu Social. Cela permet d'affiner la cartographie de la population sans-abris et de connaître au mieux, dans la limite du possible, chacune des situations qui nécessiteraient un accompagnement appuyé.

Des procédures de communication ont été mises en place pour les véhicules étant équipés de radios en plus des téléphones (équipes « transport »). Tous sont directement reliés à la régulation 115 qui peut ainsi redéployer les équipes sur le terrain en fonction des besoins.

Le psychologue, l'infirmière et le travailleur social du Samu Social 92 sont référents départementaux dans leurs domaines de compétences respectifs. Ils sont personnes ressources pour l'ensemble des acteurs de terrain ayant besoin de conseils sur des situations nécessitant une approche professionnelle, en assurant le relais.

Afin d'améliorer la connaissance des actions des équipes salariées, ces dernières intègrent les bénévoles (demandeurs) au sein des véhicules. Au-delà des rencontres des personnels, cela permet également aux maraudeurs bénévoles d'assister au travail des équipes professionnelles. Ces moments permettent de renforcer le lien et la complémentarité de tous par l'expérience vécue ensemble. Le retour que nous en font les partenaires bénévoles est très positif et les demandes d'intégration dans les véhicules professionnels ne cessent d'augmenter.

Pour bilan de cette coordination, un travail de fond se poursuit afin de mutualiser les moyens humains et compétences professionnelles et humaines de tous au profit des plus démunis (tout en préservant les positionnements institutionnel et éthique de chaque opérateur). Une réflexion commune sur les outils et procédures se poursuit, s'adapte et complète la manière dont l'ensemble du dispositif fonctionne.

De l'avis général le « travailler ensemble » gagne en efficacité, le réflexe de se contacter entre partenaires Equipes Mobiles se systématisent. Certaines situations complexes ont démontré que les acteurs présents ont su se coordonner pour aboutir sur une prise en charge transversale adaptée et cohérente.

Ce travail de coordination reste cependant encore relativement récent et certains points d'effort sont encore à travailler : la mise à jour des listings usagers (identité de la personne et sa localisation) ainsi que sa diffusion rapide à l'ensemble du dispositif ; la centralisation des données de l'activité de l'ensemble des acteurs, ainsi que la capacité de l'équipe de jour à assurer la rencontre et l'accompagnement des situations transmises par les partenaires.

## SIAO Insertion

### Les dispositifs d'insertion

Ce secteur regroupe les places de CHRS et de Centres de stabilisation, à destination d'un public en rupture d'hébergement et ayant besoin d'un accompagnement social global. Les prestations sont hétérogènes (chambre collective ou individuelle, en structure ou dans le diffus), pour des personnes isolées ou des familles. L'accompagnement social, avec la présence de travailleurs sociaux au sein des structures, est soutenu (accompagnement de type socio-éducatif, vers l'emploi, la gestion budgétaire, les problématiques addictives, etc.). Une participation financière est demandée aux usagers en fonction de leurs ressources (de 10 à 25% des ressources).

### Les dispositifs du tiers secteur

Pour le SIAO qui centralise à l'échelon départemental Le tiers secteur, aussi appelé logement adapté ou logement intermédiaire, regroupe l'offre de logement ne ressortant ni d'un CHRS ni du logement de droit commun (d'où l'appellation tiers secteur). L'acquiescement d'une redevance (généralement conventionnée APL) est une condition transversale d'accès aux dispositifs du tiers secteur. 5 dispositifs distincts composent ce secteur au SIAO 92 :

#### - Les résidences sociales

Il s'agit généralement de chambres ou de studio/T1 à destination d'un public autonome (isolés ou familles) n'ayant pas les ressources suffisantes pour accéder directement au logement. Les prestations d'accueil ne comportent généralement pas ou peu d'accompagnement social. La durée de séjour théorique est de 2 ans, voire 3 ans. Les places en résidence sociale pour familles sont plus rares, et principalement pour des compositions familiales

réduites (famille monoparentale avec un enfant le plus souvent).

#### - Les foyers de jeunes travailleurs

Pour jeunes de 18 à 25 ans en insertion socio-professionnelle, autonomes et ayant des ressources suffisantes pour s'acquiescer de la redevance. Les FJT proposent aux jeunes un soutien socio-éducatif et des temps collectifs.

#### - Les pensions de famille/ maisons relais

Studio/ T1 pour personnes autonomes mais ayant un parcours d'exclusion important et souhaitant rompre l'isolement. Les pensions de famille sont généralement des petites structures situées en centre-ville. Un hôte de maison gère et anime la vie de la structure, afin de favoriser les temps collectifs pour recréer du lien. Les pensions de famille constituent des logements pérennes, sans limitation de durée de séjour.

#### - Les résidences accueil

Ce sont des pensions de famille à destination de personnes souffrant d'un handicap psychique stabilisé (et bénéficiant d'un suivi régulier).

#### - Les logements de transition

Financés via l'ALT, ce sont des logements dans le diffus, gérés par des CCAS et des associations tierces. Ces logements sont à destination de ménages autonomes mais temporairement dans l'incapacité de trouver un logement (par absence de ressources suffisantes notamment), théoriquement pour une durée de séjour de 6 mois.

### Le dispositif Solibail

Le Solibail est un dispositif d'intermédiation locative ; des logements du parc privé sont captés par une

association au niveau régional (l'URPACT) et mis en gestion par des associations mandatées (ACSC, INSERTOIT, COALLIA, PACT 75-92, SOS, AURORE, HABITAT&HUMANISME) qui les sous-loue à des usagers. La durée de séjour n'excède pas 18 mois et doit permettre le relogement du ménage dans cette période.

Historiquement conçu pour permettre aux ménages mis à l'abri en hôtel par le 115 d'accéder au logement, le Solibail s'est ouvert aux ménages sortant de structures d'hébergement puis aux ménages reconnus prioritaires au titre du DAHO. Pour être aujourd'hui éligible au Solibail, un ménage doit donc :  
-soit être pris en charge par le 115  
-soit être sortant d'une structure d'hébergement  
-soit être reconnu prioritaire DAHO

D'autres conditions, qui correspondent aux réquisits du logement de droit commun, doivent par ailleurs être réunies par le ménage demandeur : ressources stables et suffisantes, situation administrative régulière, situation matrimoniale claire, absence de dettes ou dettes en cours de résorption. La participation des ménages est de 25% des ressources (+ les charges liées aux fluides).



## Mission DAHO

### Le service évaluation de la mission DAHO

La Canopée, opérateur délégué régissant la mission DAHO, est, à ce jour, la seule entité du SIAO 92 habilitée à accueillir du public. Nous recevons les ménages reconnus « prioritaires et urgents » au titre de l'hébergement opposable identifiés comme dépourvus de référent social.

Cette rencontre a pour objectif de procéder à une évaluation sociale qui permettra de rendre compte au SIAO 92 des critères nécessaires en vue d'une orientation vers un dispositif d'hébergement adapté. En pratique, lorsque nous constatons à réception de la fiche COMED qu'une personne n'a pas de référent social, nous prenons systématiquement contact avec les acteurs sociaux de la commune de référence pour identifier un référent social potentiel.

Dans la négative, nous invitons le requérant à nous rencontrer lors d'un premier rendez-vous. Cet entretien nous permet de faire le point sur sa

situation sociale, d'actualiser les différents éléments et de vérifier son adhésion à la recherche d'un hébergement après lui avoir présenté les différents dispositifs.

Il s'agit notamment de lever les préjugés sur l'hébergement communément perçu comme des « foyers collectifs » et de prévenir les refus liés à ces représentations.

Nous abordons la situation du requérant de manière globale. De son parcours locatif à son insertion socio-professionnelle en passant par son histoire : était-il locataire en titre d'un logement, était-il en situation d'hébergement, quels sont les éléments qui ont causés la perte du logement ou la rupture d'hébergement, la personne est-elle en situation d'emploi, en mesure de s'y maintenir, quelles ressources, quelle composition familiale, quels problèmes médicaux, quels liens d'attache,... ? Autant de questions qui permettent d'apprécier et d'identifier le « savoir habiter », le degré d'autonomie dans la gestion financière et administrative au quotidien, les difficultés rencontrées, les facilités

et les freins dans l'accès aux différents dispositifs d'hébergement.

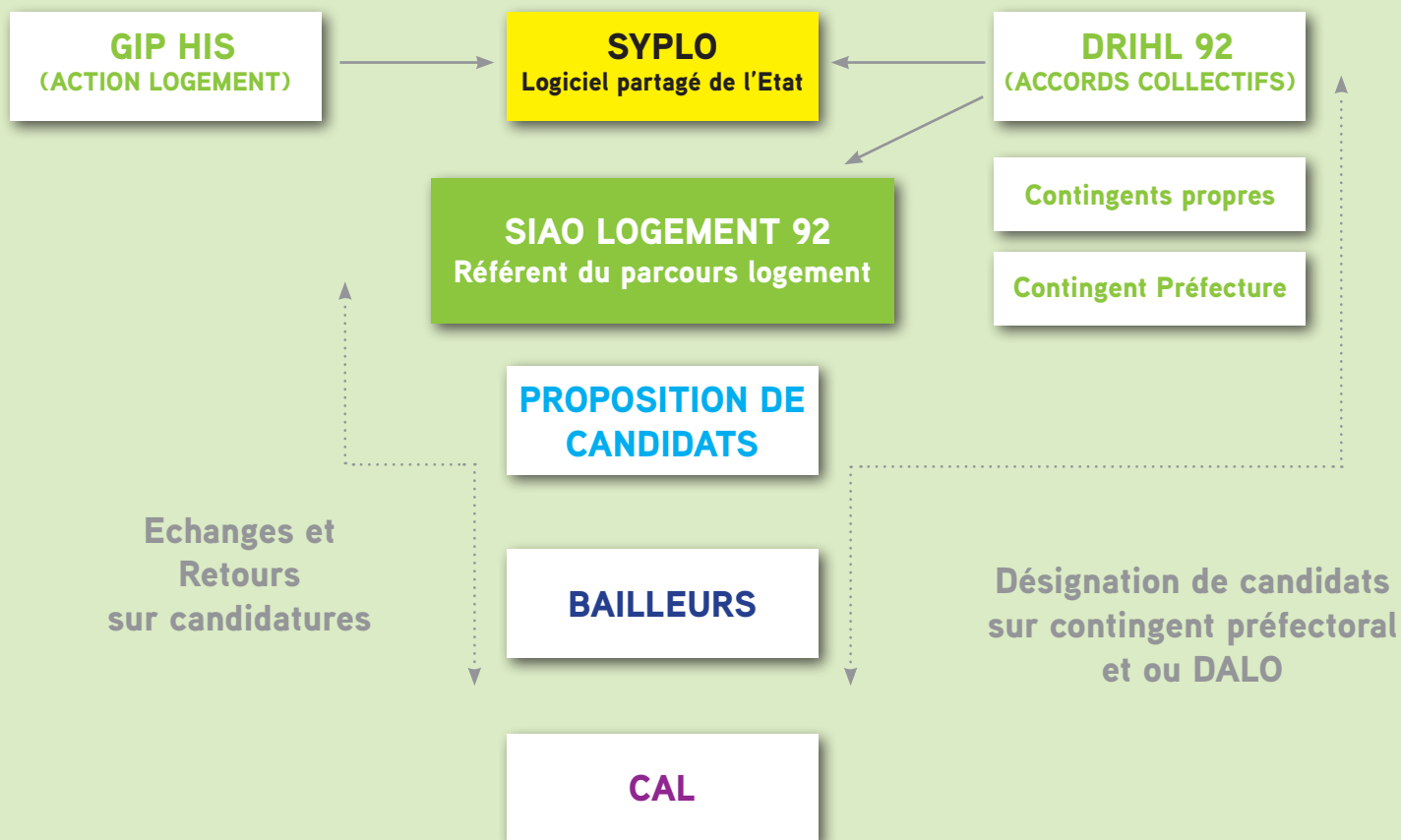
Le recueil et l'analyse de ces différentes informations nous amènent à rédiger une évaluation sociale la plus complète possible afin que la proposition d'hébergement qui sera formulée soit en corrélation avec la situation et les attentes du requérant.

Afin de porter cette évaluation à la connaissance du SIAO 92, nous l'inscrivons au niveau du Système d'information du SIAO. Cet outil, utilisé comme un guide d'entretien, est un excellent moyen pour communiquer la demande d'hébergement aux coordinateurs du SIAO Insertion.

En l'absence de proposition d'hébergement dans un délai de trois mois, nous l'utilisons également pour procéder à l'actualisation trimestrielle des demandes d'hébergement. Nous restons, en effet, référent du requérant jusqu'à son admission en structure d'hébergement. Nous sommes donc amenés à maintenir le lien, à soutenir sa demande et l'accompagner dans ses différentes démarches pour faciliter son entrée en structure.

**SIAO Logement**

# L'OFFRE DE LOGEMENT


**Contacts**
**Agenda**

- **GCSMS**  
Pierre Carli, [direction@siao92.fr](mailto:direction@siao92.fr)
- **SIAO Urgence 115**  
[115-hautsdeSeine@ch-nanterre.fr](mailto:115-hautsdeSeine@ch-nanterre.fr)
- **SIAO Insertion**  
[accueil@siao92.fr](mailto:accueil@siao92.fr) ou [direction@siao92.fr](mailto:direction@siao92.fr)
- **Mission DAHO**  
[daho@la-canopee.org](mailto:daho@la-canopee.org)
- **SIAO Logement**  
[siaologement92@insertoit.fr](mailto:siaologement92@insertoit.fr)
- **Rédaction de la Lettre**  
[redaction@siao92.fr](mailto:redaction@siao92.fr)

- **19<sup>ème</sup> rapport annuel**  
L'état du mal-logement en France - Vendredi 31 janvier 2014 - De 9h à 16h30  
Hall 5 du Parc des Expositions de la Porte de Versailles - Inscriptions en ligne
- **60<sup>ème</sup> anniversaire de l'Appel d'Hiver 54** - Invitation à l'inauguration  
« Le Centre abbé Pierre – Emmaüs expose à Paris »  
Mardi 4 février 2014 à 18h00, Centre culturel EMMAÛS Solidarité Louvel-Tessier  
(36 ter, rue J. Louvel-Tessier, Paris 10e, M<sup>°</sup> Goncourt)
- **Cycle des conférences de «l'Olivier» 2013-2014, Association AURORE**  
Jeudi 6 février 2014 à 14 heures  
« La Philosophie peut-elle servir le travail social ? ».  
Avec Martine TRAPON, Directrice Générale de l'Ecole Normale Sociale (ENS)  
Merci de confirmer votre présence par mail : [lacolombe@aurore.asso.fr](mailto:lacolombe@aurore.asso.fr)
- **Colloque Les associations et la défense du droit au logement**  
12 février 2014 - Espace Jean Dame - 17 rue Léopold Bellan, 75002 Paris (M<sup>°</sup> Sentier)  
Participation libre mais nécessite une inscription préalable en ligne